Mis en ligne le 30/06/2025 à 12h56
REÇU EN PREFECTURE
le 30/06/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-259102457-20250618-2025_54-DE

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE **SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE**	N°2025/54

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 11 juin 2025, le Comité Syndical a été de nouveau légalement convoqué le 12 juin 2025 ; l'an deux mille vingt-cinq, le 18 juin, les membres du Comité Syndical, se sont réunis au 3 rue des Paveurs 91 000 Evry-Courcouronnes, à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur Gino BERTOL, en application de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Nombre de membres en exercice : 129

Présents : BERTOL Gino (SIARCE), BERTOL Gino (Videlles), CASTAINGS Laurence (CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CORRE Daniel, DELIANCOURT Jean-Claude, DELPIC Joseph, DUBOIS Marcel, ECK Bernard, FOURNIER Pascal, GONZALES Didier suppléé par LALOE Alain, HILGENGA Wilfrid, LE ROUX Jean-Claude, MEARY Nicolas suppléé par PELTIER Michel, MERIGOT Michaël, NOEL Michel, PROT Pierre, ROUSSET Laurent, SEBBAG Alice, TERRIER Michel, TANGUY Sylvain

Pouvoirs : BOUSSELET Philippe donne pouvoir FOURNIER Pascal, CHANDELLIER Jean-Louis donne pouvoir à MERIGOT Michaël, DUGOIN Xavier donne pouvoir à BERTOL Gino, GUILBERT Xavier (SIARCE) donne pouvoir à HILGENGA Wilfrid, GUILBERT Xavier (Baulne) donne pouvoir à NOEL Michel

Absents : ABENA Gabin, AUDEBERT Gilles, BEAUDET Stéphane, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (EPTGOSB), BENSARSA REDA Lamia (Juvisy sur Orge), BERGDOLT Patricia, BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOULEY Bernard, BOUSSAINGAULT Jean-Jacques, BOUTEILLE Erick, BOYER Dany, BRUNEL Rémi, BUDELOT Laurence (SIARCE), BUDELOT Laurence (Vert le Petit), CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint Yon), CHAILLOU Patrick, COLAS Romain, CONAN Gauthier, CORDIER Corinne (SIARCE), CORDIER Corinne (Saint Vrain), CORZANI Olivier, COUDORO Bernardin (SIARCE), COUDORO Bernardin (Buno-Bonnevaux), COURTAS Grégory, DAMIATI Michaël, DASSA Emmanuel, DAVID Patrick, DELAITRE Jean-Marc, DELECOUR Bruno, DELMOTTE Kim, DEMEULEMEESTER Stéphane, DESNOUE Jérôme, DIRAT Karl (SIARCE), DIRAT Karl (Villabé), DJEARAMIN Ganesh, DUBOIS Jean-Pierre, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DUPONT Germain, DURANTON Marianne, ESPRIN Daniel, FASSI Olivier, FAUVIN Dominique, FOUQUE Nicolas, FRAYSSE Gilles, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier (Villeneuve le Roi), GRILLON Eric (EPTGOSB), GRILLON Eric (Ablon), GUERTON Marc, HAMARD Sylvain (EPTGOSB), HAMARD Sylvain (Paray Vieille Poste), HARTZ Jean (CAGPS), HARTZ Jean (Bondoufle), HASSAN Zakaria, HUBERT Serge, JANIN Eric, LAMOUR Alain, LARCHER Olivier, LEREBOUR Christian, MARIN Arnaud, MARTIN Séverine, MATT Edouard, MAYEUR Véronique, MELIN Gil (CAGPS), MELIN Gil (Ris Orangis), MITTELHAUSSER Johann, MORICHON Michel, MORIN Jean-Marc (CAGPS), MORIN Jean-Marc (Lisses), MOURET Frédéric, NEDELEC Gaëlle, NOLLEAU Joel, PAGES Patrick, PAROLINI François, PERDIGEON Alain, PEROT Joël, PETEL Yann, PETRILLI Olivier, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PYOT Frédéric (SIARCE), PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), RASSIER Gérard, RAUSCHER Patrick, ROUSSEAU Jean Baptiste, SAC Patrice, SCACCHI Anne (CCEJR), SCACCHI Anne (Boissy sous Saint Yon), SHEPS Ariel, TARAGON Stéphane, TEILLET Alexis, TIQUET Corinne, TOULOUSE Bernard, VEROTS Dominique, WITTEK Eugène (CAGPS), WITTEK Eugène (Etiolles)

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Laurence CASTAINGS est désignée secrétaire de séance

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

Mis en ligne le 30/06/2025 à 12h56
REÇU EN PREFECTURE
le 30/06/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-259102457-20250618-2025_54-DE

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121- 21 ;

Vu l'article L.1612-12, modifié par la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 – art. 1 (V), du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

Vu l'obligation législative de voter le compte administratif avant le 30 juin 2025 ;

Vu le budget primitif 2024 du 22 mars 2024 ;

Vu le budget supplémentaire voté le 14 juin 2024 ;

Vu la décision modificative votée le 11 octobre 2024 ;

Vu le Compte de gestion de l'exercice 2024 transmis par Monsieur le Trésorier de Sainte Geneviève des Bois le 4 mars 2025 ;

Vu le vote du compte de gestion 2024 ;

Vu le vote du compte administratif 2024 ;

Considérant qu'il convient de voter l'affectation des résultats constatés au Compte administratif 2024 ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

REPORTE le solde d'investissement 001 en dépense pour un montant de 1 030 935,92€

AFFECTE au 1068 pour couvrir le besoin en financement le montant de 1 379 347,75 €

AFFECTE au compte 002 en recette le montant de 6 283 965,24 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote Unanimité	
Pour	26
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président — Gino BERTOL

Le secrétaire — Laurence CASTAINGS

Date de publication sur le site :